



**Ville de Kirkland**  
17 200, boulevard Hymus  
Kirkland (Québec) H9J 3Y8  
Téléphone : 514-694-4100 ✧✧ Télécopieur : 514-630-2721  
[www.ville.kirkland.qc.ca](http://www.ville.kirkland.qc.ca)

---

## Message à la population – 22 août 2024

### Opérations de collecte des biens endommagés – Progrès significatifs

Nous tenons à vous informer que des progrès significatifs ont été réalisés dans la collecte des biens endommagés par les inondations à travers notre ville. **Les collectes** se poursuivront jusqu'à nouvel ordre et vous pouvez toujours déposer vos biens endommagés aux Ateliers municipaux au 25, rue Claude-Jodoin dans les enclos aménagés à cette fin et accessibles 24h par jour.

### Aviser la ville et votre compagnie d'assurance d'une inondation

Nous vous rappelons que si votre propriété a été inondée, il est primordial que vous nous en avisiez afin que nous puissions bien documenter l'impact des dommages subis sur l'ensemble du territoire municipal. Pour ce faire, rendez-vous à [ville.kirkland.qc.ca](http://ville.kirkland.qc.ca) et complétez une [requête en ligne](#).

Si vous avez été touché par les récentes inondations, veuillez contacter votre compagnie d'assurance **sans délai**.

### Soumettre une réclamation à la ville

Si votre propriété a été inondée le 9 août dernier et qu'il est dans votre intention de soumettre une réclamation à la ville ou que vous souhaitez vous réserver le droit d'en soumettre une, vous devez le faire par écrit dans les 15 jours suivant l'événement, la date limite étant ainsi le samedi 24 août à 23h59. [Vous trouverez plus d'informations à cet effet sur ce lien](#).

Merci de votre coopération alors que nous continuons à traverser cette période difficile.



**Ville de Kirkland**  
17 200, boulevard Hymus  
Kirkland (Québec) H9J 3Y8  
Téléphone : 514-694-4100 ✧✧ Télécopieur : 514-630-2721  
[www.ville.kirkland.qc.ca](http://www.ville.kirkland.qc.ca)

---

## Message to the population – August 22, 2024

### Operations to collect damaged goods – Significant progress

We want to inform you that significant progress has been made in collecting flood-damaged goods across our town. **Collections** will continue until further notice and you can always drop off your damaged belongings at the Municipal Garage located at 25 Claude-Jodoin Street, in enclosures accessible 24 hours a day.

### Notify the Town or your insurance company of a flood

If your property has been flooded, it is essential that you notify us so that we can properly document the impact of the damage sustained throughout the Town. To do so, go to [ville.kirkland.qc.ca](http://ville.kirkland.qc.ca) and [complete an online request](#).

If you've been impacted by the recent floods, please make sure to contact your insurance company **without delay**.

### Submit a claim to the Town

If your property was flooded on August 9 and if it is your intention to submit a claim to the Town or you would like to reserve the right to do so, you must submit a claim in writing within 15 days of the event, with the deadline being Saturday, August 24 at 11:59 pm.

Thank you for your cooperation as we continue to face this challenging time.